

Pôle finances et administration
Direction administration et affaires juridiques
Rapporteur : Gilbert LEPOITTEVIN

CONSEIL MUNICIPAL
DÉLIBÉRATION N°DEL2024_118
SÉANCE DU 22 MAI 2024

**07 - COMMISSION CONSULTATIVE
DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)
BILAN D'ACTIVITÉ ANNÉE 2023**

L'article L.1413-1 du code général des collectivités territoriales rend obligatoire pour les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 50 000 habitants et les communes de plus de 10 000 habitants, la mise en place d'une commission consultative des services publics locaux pour l'ensemble des services publics dont l'exploitation est confiée à un tiers par convention de délégation de service public ou les services exploités en régie dotée de l'autonomie financière.

Cette commission a été instituée par l'article 5 de la loi dite de « démocratie de proximité » du 27 février 2002 qui traite de la participation des habitants à la vie locale.

Cette commission doit répondre aux objectifs principaux suivants :

- créer de nouvelles relations avec les usagers des services publics locaux ;
- prendre mieux en compte les attentes et les aspirations des usagers ;
- améliorer la qualité et l'efficacité des services au travers notamment de l'examen de l'activité et de la qualité des services publics en liaison avec les associations d'usagers.

Lors de sa séance du 22 septembre 2020, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin a procédé à l'installation de cette commission et à la désignation de ses membres.

Monsieur LEPOITTEVIN a été désigné Président de la commission par arrêté du 7 juillet 2020.

Pour mémoire, la commission est composée de :

- neuf membres titulaires de l'assemblée délibérante désignés dans le respect du principe de la représentation proportionnelle et cinq suppléants ;
- sept représentants d'associations locales, nommés par l'assemblée délibérante.

Suite à la démission de Mme Nathalie RENARD, Mme Stéphanie COUPÉ a été désignée membre titulaire par délibération DEL2022_264 du 9 novembre 2022.

Suite à la démission de M. Gérard DUFILS, M. Pascal BRANTONNE a été désigné membre titulaire par délibération DEL2023_220 du 27 septembre 2023.

En raison de ses nouvelles fonctions de sénateur, M. Sébastien FAGNEN a été remplacé par Mme Lydie LE POITTEVIN par délibération DEL2023_278 du 8 novembre 2023.

Les représentants sont précisés ci-dessous :

Élus	Associations
<p>Membres titulaires : 9</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Lydie LE POITTEVIN • Mme Stéphanie COUPÉ • Mme Karine HUREL • Mme Karine DUVAL • Mme Sylvie LAINE • M. Pierre-François LEJEUNE • M. Didier PERRIER • M. Bruno FRANCOISE • M. Pascal BRANTONNE <p>Membres suppléants : 5</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Chantal RONSIN • M. Noureddine BOUSSELMAME • Mme Florence AMIOT • M. Bertrand HULIN • Mme Sandrine TARIN 	<ul style="list-style-type: none"> • M. le Président de l'AFAC ou son représentant, • M. le Président de l'UFC « Que Choisir » ou son représentant, • M. le Président de l'UDAF ou son représentant, • M. le Président de l'INDECOSA CGT ou son représentant, • M. le Président de l'AFOC (FO) ou son représentant, • M. le Président de l'union départementale de la Manche CLCV-UD50 ou son représentant, • M. le Président de l'association des usagers du Port Chantereyne ou son représentant

Cette commission examine chaque année :

- les rapports annuels établis par les délégataires de service public ;
- le bilan d'activités des services exploités en régie et dotés de l'autonomie financière.

Elle est également obligatoirement consultée pour avis sur tout projet de délégation de service public et de création de régie dotée de l'autonomie financière.

La commission consultative traite des services publics suivants :

- les gîtes de la Manufacture,
- l'exploitation des jeux du Casino,
- la distribution du gaz et de l'électricité,
- le réseau de chaleur du quartier des Provinces sur la commune déléguée de Cherbourg-Octeville,
- la fourrière automobile sur la commune de Cherbourg-en-Cotentin,
- le port de Querqueville,
- le centre de santé Brès Croizat,
- la concession plaisance,
- la Rolex Fastnet Race,
- la mission d'animation portant sur l'organisation de visites guidées sur la commune de Cherbourg-en-Cotentin.

Par ailleurs, conformément à la législation en vigueur, la CCSPL doit rendre compte de ses travaux au conseil municipal. A cet égard, vous trouverez ci-dessous un tableau synthétique traduisant l'activité de la commission sur l'année 2023.

Date de la réunion	Avis favorable émis
Réunion du 19 octobre 2023	<p>Délibération 2023_001 Présentation du rapport du délégataire au contrat de délégation de service public relatif à la fourrière automobile</p> <p>Délibération 2023_002 Délégation de service public relative au gîte de la manufacture – commune déléguée de La Glacerie – Rapport annuel du délégataire</p> <p>Délibération 2023_003 Synthèse du rapport annuel 2021/2022 du délégataire concernant l'exploitation du casino de Cherbourg</p> <p>Délibération 2023_004 Port de Querqueville – Délégation de service public à l'association des pêcheurs et usagers du port de Querqueville (APUPQ)</p> <p>Délibération 2023_005 Concession de service public avec l'association de la Rolex Fastnet Race à Cherbourg-en-Cotentin</p> <p>Délibération 2023_006 Contrats de concession électricité – Approbation des comptes-rendus d'activité de concession 2022</p> <p>Délibération 2023_007 Contrats de concession GRDF – Approbation des comptes-rendus d'activité de concession 2022</p> <p>Délibération 2023_008 Contrats de concession réseau de chaleur des Provinces – Provinces énergie – Approbation du compte-rendu d'activité 2021/2022</p> <p>Délibération 2023_009 Centre de santé Brès-Croizat – Rapport d'activité – Année 2022</p>
Réunion du 29 novembre 2023	<p>Délibération 2023_010 Concession de plaisance 2024/2038 – Création d'une régie dotée de la seule autonomie financière</p> <p>Délibération 2023_011 Contrat de prestations intégrées pour une mission d'animation portant sur l'organisation de visites guidées sur la commune de Cherbourg-en-Cotentin</p>

Vu l'article L.1413-1 du code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération n° DEL2020_225 du 22 septembre 2020 instituant la commission consultative des services publics locaux,
Vu la délibération n° DEL2021_011 du 17 février 2021 instituant le règlement intérieur de la commission consultative des services publics locaux,

Le conseil municipal est invité à prendre acte du bilan d'activité de cette commission sur l'année 2023.

Vu l'avis favorable de la commission n°1 et après en avoir délibéré, le conseil municipal prend acte.

Heure de vote : 17h50		Nombre de votants : 52	
Pour : 52	Contre : 0	Abstention : 0	NPPV : 0

Le Président de Séance,
Benoit ARRIVE

Le Secrétaire de Séance,
Sylvie LAINÉ

Ville de Cherbourg-en-Cotentin
Département de la Manche
Conseil municipal du 22 mai 2024

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :

Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 48

Date de la convocation et de son affichage : 10 mai 2024

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

L'An Deux Mille Vingt-quatre, le vingt-deux mai à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 10 mai 2024 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

PRÉSENTS

AMBROIS Anne - AMIOT Florence - ARRIVÉ Benoit - BERHAULT Bernard (arrivée 17h23) - BERNARD Christian - BRANTONNE Pascal - BROQUAIRE Guy (arrivée 17h38) - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie - DUVAL Karine - FRANÇOISE Bruno (arrivée 18h07) - GENTILE Catherine - GRUNEWALD Martine - HAMEL Estelle - HAMON-BARBÉ Françoise - HÉBERT Dominique - HÉBERT Karine (arrivée 17h39) - HÉRY Sophie - HULIN Bertrand - HUREL Karine - ISOIRD Valérie (mandataire AMBROIS Anne jusqu'à son arrivée 18h43) - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel - LAGALLARDE Quentin (mandataire LAINÉ Sylvie jusqu'à son arrivée 17h37) - LAINÉ Sylvie - LE POITTEVIN Lydie - LEFAIX-VÉRON Odile (mandataire LELONG Gilles jusqu'à son arrivée 19h20) - LEFRANC Bertrand (mandataire HÉBERT Dominique jusqu'à son arrivée 18h08) - LEJAMTEL Ralph - LELONG Gilles (mandataire COUPÉ Stéphanie jusqu'à son arrivée 17h35) - LEMOIGNE Sophie (mandataire PERRIER Didier jusqu'à son arrivée 17h18) - LEPOITTEVIN Gilbert - MAGHE Jean-Michel - MARGUERITTE Camille (arrivée 17h46) - MARTIN Patrice - MORIN Daniel - MORIN Lucie - PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PLAINEAU Nadège (mandataire HULIN Bertrand jusqu'à son arrivée 18h20) - RONSIN Chantal (mandataire SIMONIN Philippe jusqu'à son arrivée 17h51) - ROUELLÉ Maurice (arrivée 17h20) - SIMONIN Philippe - SOURISSE Claudine (mandataire LEPOITTEVIN Gilbert pendant son absence 17h43 - 19h20) - TARIN Sandrine - TAVARD Agnès (arrivée 17h20) - VARENNE Valérie (mandataire HUREL Karine jusqu'à son arrivée 17h45) - VASSAL Emmanuel - VIVIER Nicolas.

ABSENTS EXCUSÉS

BOUSSELMAME Nouredine a donné procuration à GRUNEWALD Martine
FAGNEN Sébastien a donné procuration à DUVAL Karine
LEJEUNE Pierre-François a donné procuration à MARTIN Patrice
LEQUILBEC Frédéric a donné procuration à TARIN Sandrine
PIC Anna a donné procuration à ARRIVÉ Benoit
SAGET Eddy a donné procuration à FRANÇOISE Bruno

ABSENT

MARGUERITTE David

Mme Sylvie LAINÉ conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 - CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

Envoyé en préfecture le 24/05/2024

Reçu en préfecture le 24/05/2024

Publié le 27/05/2024



ID : 050-200056844-20240524-DEL2024_118-DE